



**Ressources de la Baie d'Uragold Inc.**

**Rapport de gestion**

**31 décembre 2015**

## Table des matières

---

Introduction .....	1
Énoncés prospectifs.....	1 - 2
Nature des activités .....	2
Points saillants pour l'exercice financier de 2015.....	2 - 4
Activités d'exploration.....	4
Les propriétés de la société .....	4
Beauce Placer.....	4 - 5
Bellechasse-Timmins Gold.....	5 - 6
Quartz/Silicon .....	6 - 9
Dépenses d'exploitation et d'évaluation.....	10 - 11
Information financière sélectionnée pour l'intermédiaire 2015.....	12
Discussion sur l'information financière intermédiaire sélectionnée .....	12 - 13
Information financière sélectionnée pour l'exercice de 2015.....	13
Discussion sur l'information financière pour l'exercice de 2015 .....	14 - 16
Engagements financiers, éventualités et événements subséquents .....	17
Estimations comptables critiques.....	18
Conventions comptables futures .....	18
Contrôles et procédures de communication de l'information.....	19
Instrument financier .....	19
Information sur les capitaux propres.....	19
Transaction avec partie liées.....	20
Rapport de la direction sur le contrôle interne de l'information financière.....	20
Facteurs de risque.....	20 - 21

## **INTRODUCTION**

---

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 29 avril 2016 et devrait être lu de concert avec les états financiers audités de Ressources de la Baie d'Uragold Inc. (« Uragold », « la société », ou « UBR »), pour l'année terminée le 31 décembre 2015. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers. Les états financiers audités de la société sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers au 31 décembre 2015 ont été audités par les auditeur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 5 des états financiers décrit les domaines particulièrement complexes exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

La société a été constituée le 20 décembre 1996 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole UBR. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, Canada.

La société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

---

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la société croit que les expectatives indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

**La société prend engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changés.**

## **NATURE DES ACTIVITÉS**

---

Les objectifs de la société consistent en la recherche et la découverte de propriétés minières de diverses envergures pouvant l'amener à une exploitation commerciale viable.

La société n'a pas encore déterminé si les biens miniers qu'elle explore renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

## **POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2015**

---

- Durant le dernier intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 419 800 \$. Elle a approuvé l'émission de 8 396 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 25 560 bons de souscription (pour une valeur de 485 \$).
- Durant le dernier intermédiaire, la société a complété des travaux de géophysique pour la préparation d'un programme de forage sur la propriété Ronceveaux. Les travaux ont été effectués par l'INRS.
- Durant le dernier intermédiaire, la société a signé une entente de financement (LOI) avec une société Taïwanaise pour un montant global de 5 000 000 \$. A la signature de cette entente cette société a déposé en fidéicommis un montant 250 000 \$ qui a été libéré au début de l'exercice subséquent. Le solde de ce financement est conditionnel aux résultats des tests métallurgiques.
- Durant le dernier intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 282 500 actions ordinaires.
- Durant le troisième intermédiaire, la société a signé une entente avec PyroGenesis concernant un droit exclusif mondial concernant la technologie PUREVAP (TM) réacteur de vaporisation du Quartz en échange d'une royauté sur les ventes. La société a émis en paiement des royautés de 2016, 1 000 000 d'unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le troisième intermédiaire, la société a approuvé un nouveau régime de paiements fondés sur des actions et a attribué 4 050 000 options. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est maintenant de 10 080 000 actions.
- Durant le troisième intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 28 250 \$ par l'émission de 565 000 actions ordinaires.

## **POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2015 (suite)**

---

- Durant le troisième intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 330 950 \$. Elle a approuvé l'émission de 6 619 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le troisième intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds accréditifs de 68 091 \$. Elle a approuvé l'émission de 1 238 012 unités composées de 1 action accréditive et 1 demi bon de souscription. De plus, la société a émis, à titre de frais de démarchage, à un agent, 61 900 bons de souscription (pour une valeur de 880 \$), et a versé un montant de 5 448 \$.
- Durant le deuxième intermédiaire, la société a signé une entente avec Dorfner Anzaplan (Anzaplan) de Hirschau (Allemagne), concernant une procédure pour augmenter la pureté du quartz (+ 99, 99 % de SiO<sub>2</sub>) sur ses propriétés.
- Durant le deuxième intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds accréditifs de 286 505 \$. Elle a approuvé l'émission de 5 209 184 unités composées de 1 action accréditive et 1 demi bon de souscription. De plus, la société a émis, à titre de frais de démarchage, à un agent 255 909 actions ordinaires (pour une valeur de 8 216 \$), 255 909 options de souscription et a versé un montant de 28 500 \$.
- Durant le deuxième intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 255 788 \$. Elle a approuvé l'émission de 5 115 750 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Vers la fin de du deuxième intermédiaire, un sous traitant a commencé à effectuer un test métallurgique sur les échantillons des propriétés Drucourt et Martinville. La société avait mandaté ce sous-traitant durant le premier trimestre.
- Durant le premier intermédiaire, la société a émis 8 000 000 d'unités suite à l'entente définitive avec Fancamp Exploration Ltd. pour l'acquisition de 32 claims situés dans la municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans la région de la Beauce au Québec, dont chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le premier intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds de 164 500 \$. La société a approuvé l'émission de 3 290 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le premier intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 282 500 actions ordinaires.
- Durant le premier intermédiaire, la société a émis 1 100 000 unités pour l'acquisition de 5 claims (propriété Morin située dans la ville de Saint-Augustin-de-Woburn) dont chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription.
- Durant le premier intermédiaire, la société a émis 400 000 unités pour l'acquisition de 8 claims de quartz dont chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le premier intermédiaire M. Vivian Stuart-Williams, une personne indépendante qualifiée en vertu de NI 43-101, SACNASPS, travaillant sous autorisation spéciale n° 308 de l'Ordre des Géologues du Québec, a déposé un rapport technique pour une cible d'exploration qui est estimée à 60 844 oz d'or (2 157 171 m<sup>3</sup> @ 0.877 g Au / m<sup>3</sup> (polygone dérivé)) sur la propriété Beauce Placer (incluant les propriétés acquis de Fancamp).

## POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2015 (suite)

---

- Au 31 décembre 2015, la société disposait de 177 585 \$ de trésorerie, de 36 534 \$ en taxes sur les produits et services à recevoir, de 33 400 \$ pour des crédits d'impôt à recevoir, de 115 281 \$ en avance sur les frais d'exploration, de 50 000 \$ en dépôt, de 88 796 \$ en frais payés d'avance, de 96 801 \$ d'avances à une société, et de 277 249 \$ d'avances aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant.
- Pour la période finissant le 31 décembre 2015, la société a effectué des travaux d'exploration de 225 625 \$ sur ses propriétés.

## ACTIVITÉS D'EXPLORATION

---

### • LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

---

#### PROJET : BEAUCE PLACER

- Durant le premier intermédiaire de 2015, la société a déposé un rapport technique pour une cible d'exploration donc le dépôt est estimée à 60 844 oz d'or (2 157 171 m<sup>3</sup> @ 0.877 g Au / m<sup>3</sup> (polygone dérivé)) sur nos propriétés Beauce Placer (incluant les propriétés acquis de Fancamp). Ce rapport a été produit par M. Vivian Stuart-Williams, une personne indépendante qualifiée en vertu de NI 43-101, SACNASPS, travaillant sous autorisation spéciale n° 308 de l'Ordre des Géologues du Québec.
- Durant le dernier trimestre de 2014, la société s'est entendu avec le détenteur de la royauté de 3,5 % NSR sur la propriété Beauce Placer (Le Rang Chaussegros) pour le rachat de celle-ci à un prix de 50 000 \$.
- Le 8 octobre 2014, la société a signé une entente définitive avec Fancamp Exploration Ltd. pour l'acquisition de 32 claims situés dans la municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans la région de la Beauce au Québec. À la suite de l'approbation des autorités réglementaires, le 22 janvier 2015, la société a émis 8 000 000 d'unités (pour une valeur totale de 591 762 \$).
- Durant le premier intermédiaire de 2014, la société a reçu de l'INRS le résultat des analyses des grains d'or récupérés en juillet 2013 au cours du programme d'évaluation des sols et graviers. Les grains d'or ont été analysés au SEM (Scanning Electron Microscopy) et au EMP (Electromagnetic Pulse). Les grains sont souvent constitués d'or à très grande pureté. Des oxydes de fer sont aussi présents en fines inclusions. Une des plus grosses particules aurifères étudiée montre des textures de déformation en cisaillement suggérant que l'or souche était présente dans la roche avant la dernière phase de déformation des roches. Cette observation revêt une grande importance pour la recherche de la provenance de l'or.

## PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- Au cours de l'année financière 2013, la société a reçu un certificat d'autorisation du MDDEP (Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs) et aussi l'autorisation du CTPAQ (Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec) lui permettant d'effectuer un programme d'échantillonnage en vrac de 9 000 m<sup>3</sup>. La société a complété avec succès des tests opérationnels utilisant un équipement similaire aux équipements requis pour le programme d'échantillonnage. L'objectif était de tester un équipement utilisé pour l'extraction de divers types de matériaux dont l'agrégat inclus dans le gisement aurifère. Ce procédé a permis d'évaluer le potentiel de ce matériel comme sous-produit. De plus, avec cette méthode d'extraction, une quantité d'or a été récupérée par gravimétrie dans des zones stériles.

La société a annoncé les résultats préliminaires des travaux de tomographie géoélectrique effectués par l'INRS (Institut national de la recherche scientifique). Les levés réalisés en mode de résistivité électrique ont permis de déterminer la variabilité de l'épaisseur des dépôts quaternaires et de préciser la stratigraphie du placer. Ces données permettent de localiser les secteurs n'ayant pas été perturbés par l'exploitation du placer dans les années 60.

- Durant l'année financière 2012, la société a reçu des résultats d'exploration additionnels qui suggèrent une source locale dans la roche de fonds pour le dépôt placer. Suite à la révision de ces résultats d'exploration, le géologue Rémi Charbonneau PhD a recommandé d'effectuer un programme d'échantillonnage en vrac de 9 000 m<sup>3</sup>. La société a mandaté la firme d'ingénieurs WSP Canada Inc. qui a été soumis au MDDEP (Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs) pour l'obtention du permis relatif à ce programme.
- Lors du dépôt de l'étude, la société a entamé des discussions avec le MRN (Ministère des Ressources naturelles) dans le but d'obtenir un bail minier aux conditions suivantes ; de déposer un rapport du potentiel économique dressé par un géologue reconnu, d'arpenter le terrain selon les normes en vigueur et de déposer un plan pour la restauration du gîte minier.
- Le 13 novembre 2012, la société a complété l'acquisition de 7 lots immobiliers situés à St-Simon-Les-Mines, au Québec, pour un prix de 150 000 \$ de la société Lithium One Resources de Toronto, dont deux ces lots se situent sur la propriété.
- Depuis le 5 décembre 2011, la société détient un intérêt de 100 % dans cette concession.

## PROJET: GOLDEN HOPE - OPTION MINE BELLECHASSE-TIMMINS

- Durant le dernier intermédiaire de 2015, est survenu un différend entre la société Golden Hope Mines («GNH») sur la question d'une prolongation de délai à laquelle la société est persuadée avoir droit en vertu de l'entente convenue avec GNH. Pour sauvegarder et protéger ses droits, la société a présenté à la cour, une demande en injonction contre GNH comportant les conclusions telles qu'une prolongation d'un délai de 18 mois pour réaliser les travaux prévus, la prise par GNH de mesures adéquates pour préserver toute l'information technique et géologique existante sur le dépôt aurifère, la prohibition pour GNH de conclure une entente avec quiconque, à l'exception de la société, pour l'exploitation du dépôt qui ait pour effet, directement ou indirectement, de modifier les droits de la société et la prohibition pour GNH d'aliéner ou diminuer directement ou indirectement les droits que la société possède sur ledit dépôt.
- Durant l'exercice, la société a complété un projet de modélisation en 3D du dépôt de la zone T1 et T2.

## PROJET: GOLDEN HOPE - OPTION MINE BELLECHASSE-TIMMINS (suite)

- La signature d'une entente de partenariat et d'option avec GNH vise à développer la production du gisement aurifère. La propriété est située dans la région de la Beauce (au Québec), à 50 km au nord-est de notre projet Beauce Placer.
- Selon le rapport 43-101 réalisé par M. Claude Duplessis et M. Claude Bisailon de la firme SGS Canada inc. en 2012 pour la société Golden Holpe Mines relatif à cette propriété, les ressources sont estimées à 415 900 onces d'or composées de 313 900 onces d'or (2,9 millions de tonnes ayant une teneur de 3,36 g / t Au) et 102 000 onces d'or (2,17 millions de tonnes ayant une teneur de 1,46 g / t Au). De nombreux échantillonnages en vrac révèlent de vastes zones de minéralisation sur une surface moyenne de 3 g / t. D'importants échantillonnages prélevés possèdent jusqu'à 10 g / t d'or (Tranché 09A).
- La société croit qu'il est possible de développer une petite exploitation minière de surface sur cette propriété située dans la formation géologique « Groupe de Magog », laquelle possède une très grande similitude avec notre projet Beauce Placer. Ces deux propriétés ont des dépôts de type « pépites » et ces deux projets pourraient être génétiquement liés.
- En échange d'une participation indivis de 30 %, devant être obtenu dans un délai de 18 mois suivant la date de la signature, la société doit obtenir tous les permis nécessaires, les autorisations et la documentation associée pour la mise en production.
- Dans les 120 jours suivant l'exécution de la première option, la société pourra acquérir un intérêt additionnel de 20 %, par l'obtention d'un financement pour le démarrage de la production commerciale, ce qui portera la détention de la société à 50% du projet. Par la suite, les deux sociétés vont former un joint-venture (JV) afin d'exploiter le projet dont l'opérateur sera la société. Les deux parties auront alors un intérêt égal de 50% dans les résultats nets d'exploitation du projet.
- La société a effectué une révision des données aurifères afin de valider ces ressources.
- La société mandatera une firme d'ingénieur minier qualifiée afin d'effectuer une évaluation économique préliminaire (« EEP ») et divers rapports se référant à cette évaluation.
- Un audit environnemental conformément à la directive 19 de l'article 22 de la « Loi sur la Qualité de l'environnement » sera effectué par un consultant indépendant et qualifié, qui doit inclure une étude de l'impact environnemental des activités minières et le certificat d'autorisation ("CA") de la municipalité de Saint-Magloire.



## PROJET : QUARTZ /SILICON

- Durant le dernier intermédiaire, la société a signé une entente de financement (LOI) avec une société Taïwanaise pour un montant global de 5 000 000 \$. A la signature de cette entente cette société a déposé en fidéicommis un montant 250 000 \$ qui a été utilisé dans un placement privé effectué au début de l'exercice de 2016. Le solde de ce financement est conditionnel aux résultats des tests métallurgiques et se détaille comme suit:
- Au moment convenu par les parties après l'émission par la société d'un communiqué confirmant la réussite de test métallurgique et la validation à l'effet que le PUREVAP™ QVR peut produire durant le premier test du silicium pur à 99,99%, cette société ou une autre entité définie par celle-ci, devra souscrire à un placement privé dans la société en acquérant une débenture convertible de 1 750 000\$. Les termes de cette débenture convertible sont les suivants :
    - Le montant sera garanti par toutes les propriétés de quartz de la société
    - La débenture sera convertible, au gré du détenteur en actions ordinaires de la société à tout moment après la date d'émission de la débenture et avant la date d'échéance au prix de conversion égale à 135 % du prix de clôture du stock le jour avant la clôture du financement de la débenture.
    - L'échéance sera de 3 ans et la débenture portera intérêt au taux de 10 % l'an payable semi-annuellement.

Si la société n'est pas parvenue à du silicium pur à 99,99% (connu comme 6N pureté) en date du financement de la débenture, la société devra utiliser ces fonds pour atteindre cet objectif.

- Au moment convenu par les parties et après la confirmation que la société a reçu tous les permis requis pour la construction du générateur et aussi la mise en place d'un financement pour la construction de l'usine pilote avec la deuxième génération de PUREVAP, cette société ou une autre entité définie par celle-ci pourra procéder à un placement privé de 3 000 000 \$ dans une débenture convertible. Les termes de cette débenture convertible sont les mêmes que ceux élaborés ci-dessus.

Les émissions des débentures convertibles sont assujetties aux approbations des autorités réglementaires.

De plus, la société donnera à l'Investisseur un droit exclusif de vendre son quartz à haute pureté, Si Solar Grade Si et/ou Polysilicon en Asie (Exclusivité en Asie), pour une durée de 20 ans (2 ans de période d'évaluation de marché + 18 ans de période de marché), avec des renouvellements basés sur la rencontre des quotas établis par les parties. L'Exclusivité en Asie comprendra des dispositions habituelles de non sollicitation et non compétition. Aussi, la société référera à l'Investisseur toute demande venant de compagnies asiatiques. Pendant les deux premières années de l'Exclusivité en Asie, il n'y aura pas de quotas ni de quelque garantie de quantité que ce soit, permettant à l'Investisseur de faire l'évaluation du marché pour les produits selon les échantillons de produits et la négociation des prix. À la fin de la période de 2 ans, seront établis les quotas, les prix et les quantités minimales. L'Exclusivité en Asie couvrira tous les produits générés par le Generation 2 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor, réalisé pendant la période de l'Exclusivité ou de sa prolongation.

## PROJET : QUARTZ /SILICON (suite)

En plus de l'Exclusivité en Asie, l'Investisseur aura le droit de vendre les produits à des clients ailleurs dans le monde (droit de vendre non asiatique) pour une durée de 20 ans (2 ans de période d'évaluation de marché + 18 ans de période de marché), avec des périodes de renouvellement. Ce droit devra être assorti des dispositions habituelles de non sollicitation et de non compétition. Les ventes devront être coordonnées et autorisées par la société. Les termes des escomptes doivent être établis ultérieurement dans une lettre d'engagement.

Comme la société utilisera le fonds de roulement généré par les opérations pour financer en grande partie la construction du plan jusqu'à ce que le Generation 3 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor soit effectif, elle n'offrira qu'un maximum de 1 000 tonnes des produits générés par le Generation 2 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor avec escomptes pour les Ventes Globales effectuées.

À la réalisation du Generation 3 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor, l'Investisseur bénéficiera d'un droit de 2 000 tonnes de la production par le Generation 2 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor.

La société garantit que le manque dans les 2 000 tonnes de la production par le Generation 2 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor sera rempli par la production venant du Generation 3 PUREVAP™ Quartz Vaporization Reactor.

- Durant le dernier intermédiaire, la société a complété des travaux de géophysique pour la préparation d'un programme de forage sur la propriété Ronceveaux. Les travaux ont été effectués par l'INRS.
  
- Durant le troisième intermédiaire, la société a signé une entente avec PyroGenesis concernant un droit exclusif mondial sur la technologie PUREVAP (TM) réacteur de vaporisation du Quartz en échange d'une royauté sur les ventes. Selon l'entente entre les parties, les royautés qui seront exigibles durant les prochaines années, se détaillent comme suit:
  - Pour 2016, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 50 000 \$
  - Pour 2017, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 100 000 \$
  - Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 150 000 \$
  - Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 200 000 \$
  - Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 250 000 \$ par année

La société a émis pour payer les royautés de 2016, 1 000 000 d'unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, sujet à l'approbation des autorités réglementaires qui a été obtenue au début de l'intermédiaire suivant.

Cette entente sur les droits exclusifs à l'échelle mondiale est pour assurer à la société la pérennité de l'exploitation des gîtes miniers de quartz dont le contenu ne permet pas la production du silicium-métal à l'aide de l'approche traditionnelle. Si les tests sont concluants, la société va préparer un programme d'exploration pour évaluer le potentiel économique de chaque gîte minier et l'évaluation d'une usine pilote pour l'utilisation de ce matériel.

La société PyroGenesis avec la technologie PUREVAP effectue des tests métallurgiques sur les échantillons provenant des propriétés Drucourt et Martinville. La société recevra au début du deuxième trimestre de 2016 les résultats de ces tests.

## PROJET : QUARTZ /SILICON (suite)

- Durant le deuxième intermédiaire, la société a signé une entente avec Anzaplan de Hirschau (Allemagne), concernant une procédure pour augmenter la pureté du quartz (+ 99, 99 % de SiO<sub>2</sub>) sur nos propriétés. Anzaplan par leur processus de transformation pourra nous fournir du quartz de haute pureté.
- Durant le premier intermédiaire de 2015, une entreprise de production de silice métal a effectué des analyses sur le quartz de la propriété Roncevaux. Elle a exprimé un intérêt pour acheter entre 20 000 et 50 000 tonnes annuellement.
- Durant le premier intermédiaire de 2015, la société a émis 400 000 unités pour l'acquisition de 8 claims de quartz.
- Durant le dernier trimestre de 2014, la société a reçu les résultats d'analyse de 20 échantillons de quartz (SiO<sub>2</sub>) de Activatonlabs sur la propriété Roncevaux. Les résultats varient entre 99,37% et de 99,86%. La moyenne des résultats obtenus est de 99,65% pour le SiO<sub>2</sub> et pour les impuretés voici le détail suivant:
  - Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> la moyenne est de 0,14 % et se situe entre <0,01 % à 0,29 %.
  - Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> la moyenne est de 0,02 % et se situe entre 0,01 % à 0,08 %.
  - Co<sub>3</sub>O<sub>4</sub> la moyenne est plus petit que 0,005 %.
  - CuO la moyenne est plus petit que 0,005 %.
  - MnO la moyenne est plus petit que 0,001 %, .
  - NiO la moyenne pour 15 échantillons est plus petit que 0,003 % et se situe entre 0,003 % à 0,012 %.
  - MgO la moyenne est plus petit que 0,01 %.
  - CaO la moyenne de 18 échantillons est plus petit que 0,01 %.
  - Na<sub>2</sub>O la moyenne est plus petit que 0,01 %.
  - K<sub>2</sub>O la moyenne de 8 échantillons est plus petit que 0,01 %.
  - TiO<sub>2</sub> la moyenne de 9 échantillons est plus petit que 0,01 %.
- Durant le troisième trimestre de 2014, la société a acquis la propriété Lac Malbaie par jalonnement de 2 claims dans le secteur de la Galette dans la région de Charlevoix au Québec. Les claims sont situés au nord de la mine de silice opérée par Sitec.
- Au cours de l'été de 2014, la société a effectué des travaux de reconnaissance et d'échantillonnage sur les propriétés de Drucourt et Ronceraux, Sur chacune de ces propriétés, la société a ramassé 10 échantillons de quartz et de quartzite d'un poids d'environ 13 kilogrammes chacun. Les échantillons ont été envoyés à l'INRS (Institut National de la Recherche Scientifique) pour le traitement préparatoire et de pré-analyse pour le laboratoire. Les travaux réalisés ont été sous la supervision de Marc Richer-Lafleche PhD.

## **DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION**

---

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire finissant le 31 décembre 2015 se sont élevées à 79 266 \$, comparativement à 32 164 \$ pour la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 47 102 \$.

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 se sont élevées à 225 625 \$, comparativement à 151 607 \$ pour l'exercice de l'année précédente, soit une augmentation de 74 018 \$.

L'objectif de la société pour les exercices financiers de 2015 et 2016 est d'élaborer un programme d'exploration ayant comme objectif de délimiter une ressource sur la propriété Ronceveaux suite au résultat de l'année 2014 et la société continue d'élaborer divers scénarios sur les autres propriétés de quartz. De plus, vers la fin du deuxième intermédiaire de 2015, la société a débuté un test métallurgique sur les échantillons de quartz provenant des propriétés de Drucourt et Martinville. Les résultats de ses tests seront disponibles durant le deuxième intermédiaire de 2016.

De plus, la société continue la recherche de financement pour la finalisation du programme d'échantillonnage de masse (bulk) de notre projet Beauce Placer. Selon l'entente conclue avec la société Fancamp, la société effectuera divers travaux d'exploration qui pourra lui permettre d'avoir une meilleure connaissance géologique de ses claims et une incidence sur le potentiel global de notre projet Beauce Placer.

Comme la société a un différend avec la société GNH concernant la propriété de Bellechasse-Timmins Gold sur la question d'une prolongation d'un délai de 18 mois, la société attend le verdict de la Cour pour continuer les travaux tel que stipulé dans la convention d'option de partenariat.

## DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour la période se terminant le 31 décembre 2015, ainsi que celle de la période comparative aux données de 2014.

### Pour l'intermédiaire terminé le 31 décembre 2015 et 2014

	Pour la période intermédiaire finissant le 31 décembre		Exercice financier terminé le 31 décembre	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Solde au début	912 804	797 701	837 665	1 194 385
Ajouter:				
Géologie	70 379	71 000	127 979	98 014
Transport	-	326	-	326
Location et entretien d'équipement	655	-	655	-
Analyses	66 588	2 252	95 718	2 253
Supervision et rapports	-	-	-	36 850
Hébergement	-	2 275	-	7 700
Frais de gestion	1 273	-	1 273	6 464
	<u>138 895</u>	<u>75 853</u>	<u>225 625</u>	<u>151 607</u>
Solde avant crédits	1 051 699	873 554	1 063 290	1 345 992
Crédits à l'exploration et droits miniers	(15 250)	(35 889)	(26 841)	(47 669)
	<u>1 036 449</u>	<u>837 665</u>	<u>1 036 449</u>	<u>1 298 323</u>
Moins : Radiation	1 600	-	1 600	460 658
	<u>1 034 849</u>	<u>837 665</u>	<u>1 034 849</u>	<u>837 665</u>

## INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers intermédiaires.

Intermédiaire finissant le:	Exercice financier 2015				Exercice financier 2014			
	31/12/15	30/09/15	30/06/15	31/03/15	31/12/14	30/09/14	30/06/14	31/03/14
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	424 311	429 233	240 901	173 353	300 614	977 882	195 579	154 067
Perte globale	424 438	435 838	256 681	186 053	313 562	996 450	238 572	125 839
Résultats de base et dilués par action	(0.01)	0,00	0,00	0,00	(0.01)	(0.02)	0.00	0,00
Actif courant	875 646	938 992	826 663	530 775	481 479	100 548	135 967	374 591
Actif total	3 140 236	3 008 521	2 828 617	2 491 228	1 751 918	1 325 978	2 116 164	2 291 442
Passif courant	439 541	359 661	255 087	258 667	273 206	170 947	132 822	735 925
Passif non-courant	930 286	926 831	923 392	811 761	727 818	638 555	582 397	-
Capitaux propres	1 770 409	1 722 029	1 650 138	1 420 800	750 894	516 476	1 400 945	1 555 517

## DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- **Performance globale**

Pour le dernier intermédiaire de l'exercice financier de 2015, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 110 876 \$ (35%) (424 438 \$ contre 313 562 \$), alors que les frais opérationnels ont augmenté de 123 697 \$ (41 %) (424 311 \$ contre 300 614 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leur moyenne s'établissait respectivement à 364 714 \$ et 353 090 \$.

- **Analyse du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 110 876 \$ (35%) (424 438 \$ contre 313 562 \$) en comparaison à la période correspondante de l'année 2014 correspond à l'augmentation des dépenses opérationnelles de 123 697 \$ (41 %) (424 311 \$ contre 300 614 \$), et l'écart de 12 821 \$ est principalement attribuable à l'impôt différé de 18 422\$ et 5 601\$ pour les autres revenus et dépenses.

- **Analyse du résultat global (suite)**

Il y a eu une augmentation des frais opérationnels de 123 697 \$ (41 %) (424 311 \$ contre 300 614 \$) par rapport à l'intermédiaire précédente. Cette augmentation se répartie sur les postes de salaires et charges au titre des avantages du personnel aussi que les autres charges opérationnelles.

Il y a eu une augmentation des autres charges opérationnelles de 68 952 \$ (ou 34%) (273 578 \$ contre 204 626 \$). Cette augmentation est relié directement a une augmentation de 46 165 \$ (ou 30 %) (199 894 \$ contre 153 729 \$) des honoraires professionnels, des frais de voyages de 11 409 \$ (ou 68%) (28 265 \$ contre 16 856 \$), des frais de bureau de 8 833 \$ (ou 36 %) (33 560 \$ contre 24 727 \$) ainsi que les frais relatif à l'information aux actionnaires de 4 431 \$ (ou 108 %) (8 539 \$ contre 4 108 \$). L'augmentation exceptionnelle des honoraires professionnels est reliée au développement, la recherche et la commercialisation du quartz et ses dérivés ainsi qu'une provision pour les honoraires légaux. Pour ce qui est de l'augmentation des salaires et charges au titre du personnel de 54 822 \$ (ou 60%) (146 364 \$ contre 91 542 \$), il est attribuable à la variation des valeurs actualisées sur les acomptes sur dû et des dus. Une partie de la rémunération du personnel a été versé mais le solde a été inclus dans les dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur.

Il y a eu une perte sur règlement d'acomptes sur dû à une société et aussi sur dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur ou dirigeant qui a été obtenue par une modification des contrats entre les parties.

## INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE POUR L'EXERCICE DE 2015

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2015, 2014, 2013 et 2012.

- **Discussion générale sur l'information financière sélectionnée**

	FISCAL 2015	FISCAL 2014	FISCAL 2013	FISCAL 2012(1)
	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	1 267 798	1 628 142	1 001 822	856 737
Perte globale	1 303 010	1 674 423	679 757	729 722
Résultats de base et diluée par action (1)	(0,01)	(0,03)	(0,01)	(0,02)
Actif courant	875 646	481 479	649 964	529 117
Actif total	3 140 236	1 751 918	2 509 503	2 484 733
Passif courant	439 541	273 206	828 147	695 368
Passif non courant	930 286	727 818	-	-
Capitaux propres	1 770 409	750 894	1 681 356	1 789 365

(1) Les montants par action pour l'exercice 2012 ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à raison de 4 pour 1 réalisé au cours de l'exercice de 2012.

- **Performance globale**

Pour l'exercice financier de 2015 comparativement à l'exercice de 2014, la société a connu une diminution de ses pertes globales de 371 413 \$ (ou 22 %) (1 303 010 \$ contre 1 674 423 \$), alors que les frais opérationnels ont diminué de 360 344 \$ (ou 22 %) (1 267 798 \$ contre 1 628 142 \$), tandis qu'au cours des trois derniers exercices, leur moyenne s'établissait respectivement à 1 027 967 \$ et 1 162 234 \$.

- **État du résultats global**

La diminution des pertes globales de 371 413 \$ (ou 22 %) (1 303 010 \$ contre 1 674 423 \$) en comparaison de l'exercice 2014 est principalement attribuable à la diminution des dépenses opérationnelles de 360 344 \$ (ou 22 %) (1 267 798 \$ contre 1 628 142 \$), ainsi qu'une augmentation des autres revenus et dépenses de 7 353 \$ (16%) (53 634 \$ contre 46 281 \$) et au impôt différé de 18 422\$.

La diminution des frais opérationnels de 360 344 \$ (ou 22 %) (1 267 798 \$ contre 1 628 142 \$) par rapport à l'exercice précédente est attribuable principalement à la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 786 227 \$ qui a été imputé en 2014. Par contre, il y a eu une augmentation des autres charges opérationnelles de 275 202 \$ (65%) (697 047 \$ contre 421 845 \$). Cette augmentation est reliée principalement à une augmentation de 225 781 \$ (ou 96 %) (514 411 \$ contre 288 630 \$) des honoraires professionnels. L'augmentation exceptionnelle des honoraires professionnels est reliée au développement, la recherche et la commercialisation du quartz et ses dérivés et aussi des mandats d'ordre juridiques. Pour ce qui est des frais de bureau de 32 167 \$ (62%) (84 128 \$ contre 51 961 \$), il y a eu des frais de relocalisation du bureau suite à un dégât d'eau chez notre locateur ainsi que des achats effectués pour du matériel promotionnel. Pour les autres postes, l'augmentation des salaires et charges au titre du personnel de 146 390 \$ (ou 35%) (566 132 \$ contre 419 742 \$) est attribuable principalement à la valeur des options au montant de 119 546\$ qui a été émise aux dirigeants et administrateur durant l'exercice de 2015. Il n'y a eu aucune option émise pour l'exercice 2014. Au cours de l'exercice, près de 65% de la totalité de la rémunération du personnel n'a pas été versé mais inclus dans les dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur.

Il y a une stabilité des autres revenus et dépense par rapport à la période précédente. En analysant plus en détail, les intérêts sur le billet à payer ont diminué de 9 190 \$ et aussi il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des titres négociables d'une société d'exploration minière cotée en 2015 contre 79 180 \$ en 2014. Pour ce qui est de notre gain sur règlement de dette, il y a eu une diminution de 86 542 \$ (17 741\$ contre 104 283 \$). Il y a eu une perte sur règlement d'acomptes sur dû à une société et aussi sur dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur ou dirigeant qui a été obtenu par une modification des contrats entre les parties



- **Ressources financières**

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la société avait un fond de roulement de 436 105 \$ (versus un montant de 208 273 \$ au 31 décembre 2014). Le total des actifs courant au montant de 875 646 \$ est constitué des éléments suivants : trésorerie de 177 585 \$ (54 335 \$ au 31 décembre 2014), taxes sur les produits et service à recevoir de 36 534 \$ (13 788 \$ au 31 décembre 2014), crédits d'impôt à recevoir de 33 400 \$ (49 750 \$ au 31 décembre 2014), un avance sur les frais d'exploration de 115 281 \$ (nul au 31 décembre 2014), un dépôt de 50 000 \$ (nul au 31 décembre 2014), des frais payés d'avance de 88 796 \$ (2 958 \$ au 31 décembre 2014), aucune avances aux dirigeants (63 800 \$ au 31 décembre 2014), un avance à une société de 96 801 \$ (75 390 \$ au 31 décembre 2014) ainsi que des avances aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 277 249 \$ (221 458 \$ au 31 décembre 2014).

Les crédits d'impôt à recevoir représentent les droits miniers des années précédentes et de l'année courante. Le dépôt de 50 000 \$ représente le paiement minimal sur les royautés des ventes sur l'année de 2016. L'avance sur les frais d'exploration diminue selon les travaux qui sont effectués par notre consultant sur les tests métallurgiques. Les frais payés d'avance sont constitués de rémunération sur contrat de services à une firme de consultants à l'extérieur du Québec ainsi qu'un contrat d'adhésion pour l'année 2016. Pour éviter tout litige juridique, la société a payé une partie du montant dû à un créancier lesquels montants sont classée aux états financiers comme avances à une société de 96 801 \$ (valeur nominale de 106 000 \$). Nous avons reçu un remboursement de 5 000 \$ durant le dernier intermédiaire. Pour ce qui est des avances aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 277 249 \$ (valeur nominale de 303 231 \$), la société a effectué ces paiements comme acomptes sur ces dûs. Un dirigeant a remboursé 86 000 \$ durant le dernier intermédiaire.

Le total du passif courant qui est de 439 541 \$ (273 206 \$ au 31 décembre 2014) comprenait des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 346 494 \$ (243 794 \$ au 31 décembre 2014) ainsi qu'aucuns intérêts sur les billets à payer (29 412 \$ au 31 décembre 2014) Il y a des dûs aux administrateurs ou dirigeants au montant de 92 530. Ils sont constitués de salaires, d'honoraires et de jeton de présence. Les passifs non courants de 930 286 \$ (727 818 au 31 décembre 2014) sont des dûs aux administrateurs dirigeants, et à une société détenue par un administrateur de 700 286 \$ (497 818 \$ au 31 décembre 2014) ainsi que des billets à payer de 230 000 \$ (230 000 \$ au 31 décembre 2014).

- **Situation de trésorerie**

Au 31 décembre 2015, la société détenait un fonds de trésorerie de 177 585 \$ comparativement à 54 335 \$ au 31 décembre 2014. De ce montant, il est inclus une somme de 135 060 \$ (0\$ au 31 décembre 2014) qui représente le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditives. Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières canadiennes.

- **Situation de trésorerie (suite)**

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles sont de 938 242 \$ est constitué principalement de la perte de la période de 1 303 010 \$. L'écart entre les deux s'explique par plusieurs facteurs donc les salaires et de charges au titre des avantages du personnel qui n'ont pas été versé de 294 384 \$ et qui est inclus dans l'augmentation des dus aux administrateurs et dirigeants ainsi que les éléments hors caisse qui n'ont aucune influence sur le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles qui sont de l'ordre de 15 422 \$. Il y a d'inclus dans ce montant les paiements fondés sur des actions de 119 456 \$. Durant l'exercice de 2015, la société a payé la somme de 61 907 \$ sur les billets à payer. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles qui a été affecté au fond de roulement d'un montant de 33 740 \$ sur la période a été utilisé de la façon suivant: augmentation des taxes sur les produits et services à recevoir de 22 746 \$, l'utilisation pour des frais payés d'avance de 85 838 \$, l'utilisation du dépôt de 50 000 \$, remboursement des avances aux dirigeants de 63 800 \$, l'utilisation de 115 281 \$ pour des avances sur les dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que l'augmentation des dettes fournisseurs et autres crédetes de 176 325 \$.

L'utilisation du flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement, soit 386 901 \$, est constitué d'ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation de 322 863 \$, un crédit d'impôt reçu de 43 191 \$, un acompte sur dû à une société de 50 000 \$ et des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenus par un administrateur de 162 500 \$. Il y a eu remboursement des acomptes sur dû à une société de 11 000 \$ ainsi qu'un montant de 94 271 \$ sur l'acompte sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenus par un administrateur ou dirigeant.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 1 448 393 \$, provient d'émission d'unités dans le cadre de placement privé et de placement privés accreditifs de 1 525 634 \$. Il y a eu des frais d'émissions d'unité de 77 241 \$. La société a généré un flux de trésorerie net de 123 250 \$ durant l'exercice.

Les besoins de trésorerie moyenne de la société pour les périodes intermédiaires devraient varier entre 175 000 \$ et 200 000 \$ selon les besoins de chaque intermédiaire.

Tant et aussi longtemps que la société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité par ses opérations. La capacité de la société de satisfaire à ses obligations courantes et de poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction d'obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant d'avancer ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant la continuation de ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

---

La société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an et le dit contrat d'hypothèque grevant le terrain situé en Beauce. Le 30 juin 2014, la société a signé un nouveau billet d'un montant de 50 000 \$ sur des intérêts impayés sur le capital. Le 6 janvier 2015, la société a prorogé l'échéance des billets jusqu'au 6 février 2017.

En vertu d'une entente signée avec Fancamp le 8 octobre 2014, la société devra effectuer des travaux d'exploration sur une période de 4 ans pour un montant totalisant 400 000 \$ réparti comme suit : pour la première année les 15 premiers mois 50 000 \$, 75 000 \$ pour la deuxième année, 100 000 \$ pour la troisième année et 175 000 \$ pour la quatrième année. Aussi, la société s'est engagée à payer à Fancamp Exploration Ltd une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$.

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par la PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2016, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 50 000 \$
- Pour 2017, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 100 000 \$
- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 150 000 \$
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 200 000 \$
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 250 000\$ par année

La société a convenu de continuer le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions comme prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM, la société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2015 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Le 29 février 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 350 000 \$. La société a approuvé l'émission de 4 375 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,12 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

---

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits de droits miniers;
- Évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions et des bons de souscription;
- Évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives;
- Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat ; et
- Évaluation des provisions et des passifs éventuels.

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous.

## **CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES**

---

### **IFRS 9, *Instruments financiers***

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ces états financiers.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

---

Étant donné que la société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Les instruments financiers utilisés par la société sont constitués de la trésorerie, le dépôt, l'avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, les acomptes sur dû à une société, les acomptes sur dû aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur et font partie de la catégorie prêts et créances. Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les dus aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), et les billets à payer.

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société et du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie de la société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

## **INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES**

---

- **Information sur les financements**

Au 31 décembre 2015, la société comptait 110 261 931 actions émises et en circulation (57 955 576 au 31 décembre 2014), 282 500 actions à être émises (10 835 000 au 31 décembre 2014), 50 862 681 bons de souscription (23 173 749 au 31 décembre 2014), 255 909 options aux courtiers (aucun au 31 décembre 2014), 87 460 bons de souscription aux courtiers (aucun au 31 décembre 2014) et 7 562 500 options (3 912 500 au 31 décembre 2014). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 169 312 981. Aucune option et ni bon de souscription n'a été exercé.

- **Information sur les actions en circulation**

- Au 29 avril 2016, la société comptait 121 565 008 actions émises et en circulation, 49 009 913 bons de souscription, aucune options aux courtiers, 25 560 option de souscription et 7 662 500 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 178 262 981. Depuis le 31 décembre 2015, il y a eu 100 000 option, 6 227 768 bon de souscription, 255 909 options aux courtiers et 61 900 bons de souscription aux courtiers qui a été exercé. Le capital-actions autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

---

Pour la période finissant le 31 décembre 2015, 150 000 \$ (150 000 \$ au 31 décembre 2014) pour des frais de gestion ont été comptabilisés en vertu d'un contrat avec une société administrée par le Président du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société.

Ces opérations sont menées dans le cours normal des activités de la société et sont établies en fonction de leurs valeurs d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties visées.

La société a payé une partie des sommes qu'elle doit à des administrateurs et dirigeants de la société d'une valeur nominale de 303 231 \$. Le 23 décembre 2015 les parties ont convenues que les acomptes sur dû sont sans intérêt et l'échéance est le 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités dont ils désirent que les acomptes sur dû soient compensés sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs et aux dirigeants des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 822 640 \$. La société a obtenu confirmation qu'un montant de 730 111 \$, sous réserves de certaines conditions, ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant le 31 décembre 2015.

## **RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

---

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

## **FACTEURS DE RISQUE**

---

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

## **FACTEURS DE RISQUE (suite)**

---

- **Réglementation et exigences environnementales**

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

### **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président et chef des opérations

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 29 avril 2016